

COUR SUPÉRIEURE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-000080-990

DATE : Le 3 juin 2008

SOUS LA PRÉSIDENTE DE : L'HONORABLE CLÉMENT TRUDEL, j.c.s.

OPTION CONSOMMATEURS,

requérante

et

LYNDA GAGNÉ,

personne désignée

c.

SERVICES AUX MARCHANDS DÉTAILLANTS LIMITÉE,

intimées

JUGEMENT

(requête en nomination du gestionnaire des réclamations)

[1] Attendu que les sommes perçues en exécution du jugement ont été déposées chez Fiducie Desjardins inc. conformément au jugement rendu le 25 juin 2007;

[2] Attendu que les avocats de la requérante ont invité trois personnes à lui présenter des offres de service pour agir à titre de gestionnaire aux fins de distribution des sommes dues aux membres du groupe selon les modalités arrêtées dans le jugement du 18 janvier 2008;

[3] Attendu que deux des trois personnes ont soumis une offre de service, dont Collectiva services en recours collectifs inc.;

[4] Attendu que la requérante demande notamment au tribunal de nommer Collectiva services en recours collectifs inc. gestionnaire des réclamations et de fixer les honoraires et déboursés de celle-ci;

[5] Attendu que l'offre présentée par Collectiva services en recours collectifs inc. s'avère la plus avantageuse;

[6] Attendu qu'il y a lieu de faire droit à la requête;

PAR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

DÉSIGNE Collectiva services en recours collectifs inc. gestionnaire des réclamations pour la distribution des sommes dues aux membres du groupe conformément au jugement du 18 janvier 2008, la lettre d'instruction du 5 février 2008 (R-1), les questions-réponses (R-2) et l'offre de service du 11 avril 2008 (R-3);

FIXE les honoraires et déboursés du gestionnaire des réclamations Collectiva services en recours collectifs inc. à 219 671,22 \$ incluant les taxes selon sa soumission du 11 avril 2008;

ORDONNE à Fiducie Desjardins inc. de remettre à Collectiva services en recours collectifs inc. les sommes qu'elle détient en vertu de la convention de dépôt du 25 juin 2007 après avoir retenu ses honoraires convenus;

Sans frais.

CLÉMENT TRUDEL, j.c.s.

Sylvestre, Fafard, Painchaud
M^e Jean-Pierre Fafard
pour la requérante

Date d'audience : 15 mai 2008